



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 17 février 2026

Municipales 2026 : La Dynamique pour les Droits des Enfants appelle les candidat·e·s à bâtir des « villes à hauteur d'enfant »

Alors que le premier tour des élections municipales aura lieu dans moins d'un mois, la Dynamique pour les Droits des Enfants, collectif regroupant près de 30 organisations engagées en France et à l'international dans tous les domaines de l'enfance appelle, dans [un manifeste publié ce jour](#), l'ensemble des candidates et candidats à faire de l'enfance une priorité structurante de leur futur mandat.

Les communes occupent une place stratégique dans la mise en œuvre concrète des droits de l'enfant. À travers leurs compétences — écoles, petite enfance, loisirs, espaces publics ou services sociaux, sport notamment — elles façonnent directement le quotidien des plus jeunes et les conditions dans lesquelles ils deviennent citoyennes et citoyens. Pourtant, malgré les actions déjà engagées, les défis restent majeurs.

Une responsabilité juridique et politique

Pour la Dynamique pour les Droits des Enfants, inscrire les droits de l'enfant à l'échelle locale n'est pas qu'une option morale, c'est une responsabilité juridique et politique.

« *A l'heure où les espaces no kids se multiplient, où les droits des plus jeunes sont de plus en plus bafoués, il est urgent de faire de l'enfance une priorité et cela commence à l'échelon des communes* », insiste Florine Pruchon, Coordinatrice pour la Dynamique des Droits de l'Enfant et Responsable du Pôle Plaidoyer de SOS Villages d'Enfants. « *Les futur.e.s candidates et candidats aux élections municipales doivent intégrer ces enjeux au cœur de leur programme et s'engager à bâtir, dès aujourd'hui, des villes qui considèrent chaque enfant comme un acteur à part entière.* ».

Quatre piliers pour transformer l'action municipale

Afin d'accompagner les futur.e.s candidats et candidates dans cette démarche, la Dynamique pour les Droits des Enfants publie aujourd'hui son manifeste intitulé « Faire de l'enfance une priorité des politiques locales ». Ce manifeste se veut pour les futures équipes municipales une véritable feuille de route articulée autour de recommandations concrètes, notamment :

1. **Renforcer la gouvernance locale** : Le collectif demande l'élaboration d'une stratégie locale dotée de budgets dédiés et la désignation d'un·e élu·e référent·e spécifique pour coordonner les politiques de l'enfance.
2. **Promouvoir la participation citoyenne des enfants** : Il est essentiel de renforcer les Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes (CME-CMJ) en leur donnant un rôle réel et des moyens propres et développer les dispositifs participatifs pour les enfants à l'échelon local.

3. **Garantir une ville inclusive** : La Dynamique pour les Droits des Enfants appelle à prévenir et lutter contre les espaces "No Kids" et à favoriser des espaces publics accueillants, sûrs et accessibles à toutes et tous, y compris aux enfants en situation de handicap.
4. **Favoriser des échanges qui ouvrent les enfants sur le monde** : la Dynamique appelle les communes à placer les droits de l'enfant également dans leur action de coopération internationale et à développer des jumelages éducatifs. Des échanges entre jeunes qui renforcent l'ouverture au monde, la solidarité et l'engagement citoyen.

Notre appel à l'action

Il n'y a plus de temps pour les demi-mesures. Alors que les droits des enfants sont menacés et que la France peine à se doter d'une stratégie nationale pour l'enfance, l'échelon municipal est le dernier rempart pour garantir leur protection et leur épanouissement. La Dynamique pour les Droits des Enfants appelle les candidat.e.s aux élections municipales à passer des promesses aux actes : n'oubliez pas les enfants, déclinez le manifeste dans votre commune, pensez des actions avec et pour eux, engagez votre responsabilité et faites de ce mandat celui qui rendra enfin la ville aux enfants.

Qui sommes-nous ?

La Dynamique pour les Droits des Enfants rassemble 29 organisations non gouvernementales, associations et collectifs engagés dans tous les domaines de l'enfance en France et à l'international. Tous sont mobilisés pour porter d'une seule voix, en direction des décideurs publics, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits des enfants en France et dans le cadre de sa politique de coopération internationale. La Dynamique s'inscrit dans une démarche de dialogue avec les pouvoirs publics sur les enjeux liés aux droits des enfants, notamment en termes de participation et de gouvernance d'ici à la fin du quinquennat, soit 2027.

En savoir plus : <https://www.dynamiqueenfants.org/>

Contacts presse

- Florine Pruchon, Coordinatrice de [la Dynamique pour les droits des enfants](#), Responsable du pôle plaidoyer chez [SOS Villages d'Enfants France](#) - fpruchon@sosve.org - 06 63 04 19 74
- Vanessa Martin, Responsable des Prises de Parole Publique et du Plaidoyer pour [Action Education](#) - vanessa.martin@action-education.org – 06 30 19 42 89
- Carine Spinosi, Responsable du Pôle Presse Médias pour l'[UNICEF France](#) – cspinosi@unicef.fr
- 01 44 39 17 49